



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POLITIQUE PUBLIQUE DU LOGEMENT

Nouveau coup dur pour le logement des salariés !

Le 16 juillet dernier ont été publiés les plafonds de dépenses par ministère pour 2020. Une nouvelle fois, le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales dont dépend le logement voit son budget revu à la baisse. 1,35 milliard d'euros, alors que le logement connaît une crise sans précédent dans notre pays et que nombre de nos concitoyens éprouve de plus en plus de difficultés à se loger dans des conditions acceptables.

Après la baisse des Aides Personnelles au Logement, le relèvement du seuil des entreprises assujetties à la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction de 20 à 50 salariés dans le cadre de la loi Pacte, le gouvernement s'apprêterait à nouveau à ponctionner les réserves d'Action Logement de 500 millions d'euros pour compenser les baisses budgétaires.

Cette nouvelle mesure, si elle était confirmée, viendrait ralentir voire mettre en péril la mise en œuvre du Plan d'Investissement Volontaire, issu de discussion entre le patronat et les organisations syndicales gestionnaires d'Action Logement, qui vise à développer la construction, la réhabilitation, l'adaptation de logement ainsi que de nouvelles aides au logement des salariés ; mais, aussi, des prestations servies aux salariés et aux entreprises depuis 1953, date de la création de l'ex 1% logement.

Certes, les comptes 2019 d'Action Logement font apparaître un résultat et une trésorerie positifs. Cet argent – avant tout, celui des salariés – est destiné à faciliter leur accès au logement et non pas à combler les coups de rabot mis dans le budget de l'État.

La CGT exige que le gouvernement renonce à ce nouveau racket sur les comptes d'Action Logement et que toutes les mesures soient prises pour que l'ensemble de la population soit logée de manière digne et pérenne.

Montreuil, le 24 juillet 2019